



**L'INITIATIVE DES CONSEILS SUBVENTIONNAIRES DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE
RENFORCER LES PARTENARIATS ENTRE LES CONSEILS
SUBVENTIONNAIRES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DE L'AFRIQUE
ET LE SECTEUR PRIVÉ**

**ÉVALUATION DE BASE DE PARTENARIATS PUBLIC - PRIVÉ DANS LA RECHERCHE ET DE LA
COOPERATION SCIENTIFIQUE EN CÔTE-D'IVOIRE**

Par

Frank Adjei & Rose Nintin

ASSOCIATION DES UNIVERSITES AFRICAINES (AUA)

Février 2018



Table des matières

Résumé	3
1. Introduction et objectifs de l'enquête de base.....	4
2. Méthodologie.....	4
3. L'état de la collaboration de recherche facilitée par le Programme d'Appui à la Recherche Stratégique Scientifique (PASRES) à la Côte-d'Ivoire.....	5
3.1 Collaboration entre le CSRS, le secteur privé et le milieu universitaire	5
3.2 Collaboration entre les chercheurs et le secteur privé.....	7
3.3 Etat de collaborations avec d'autres CSRS.....	8
4. Facteurs entravant ou facilitant la collaboration et le transfert de connaissances entre les CSRS et le secteur privé en Côte-d'Ivoire	8
5. Capacités et moyen du CSRS.....	9
6. Recommandations	9

Résumé

L'étude de base a été réalisée dans le cadre de l'Initiative des Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique (ICSRS) pour examiner les facteurs qui freinent les partenariats public-privé (PPP) ainsi que la collaboration scientifique entre les CSRS et entre les CSRS et d'autres acteurs du système scientifique. L'étude a été réalisée en Novembre 2017, couvrant cinq institutions du système scientifique et d'autres parties prenantes en Côte-d'Ivoire.

Sur l'état des collaborations en Côte-d'Ivoire, l'étude a révélé une collaboration entre le CSRS et le secteur privé, une collaboration importante entre le secteur privé et les chercheurs et aucune collaboration officielles entre le CSRS et d'autres CSRS. Le CSRS dans le cadre de ses efforts de collaboration avec les chercheurs et les milieux universitaires, soutient la recherche scientifique pertinente en fournissant un financement à de nombreux projets de recherche en Côte-d'Ivoire, offre des ateliers de formation et de renforcement des capacités aux étudiants chercheurs, aux chercheurs et aux enseignants en Côte-d'Ivoire.

L'étude a révélé que, bien que le CSRS a un effectif de neuf (9) personnes, il est cependant composé de diplômés de domaines différents. En outre, le CSRS a un conseil scientifique dont l'expertise provient de domaines variés et qui gère toutes les questions scientifiques et qui joue également le rôle de comité consultatif auprès du CSRS.

L'étude a également révélé l'absence de lois nationales et régionales pour soutenir et encourager les collaborations transnationales, peu d'intérêt pour les résultats de la recherche par le secteur privé, la rivalité inutile et le manque de confiance entre certains pays comme les principales contraintes au transfert de collaboration et de connaissances entre le CSRS et le secteur privé et entre les SGCS eux même.

L'enquête a recommandé, entre autres, la promulgation de lois par la Côte-d'Ivoire et les organismes régionaux pour soutenir et encourager les collaborations de recherche nationales et transnationales respectivement. La Côte-d'Ivoire et ses pays voisins doivent trouver un terrain d'intérêt commun et encourager les collaborations de transfert des connaissances dans ces domaines.

1. Introduction et objectifs de l'enquête de base

L'Initiative des Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique (ICSRS) est une initiative de 5 ans, qui vise à renforcer les capacités des Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique (CSRS) en Afrique subsaharienne afin de soutenir la recherche et les politiques fondées sur les données qui contribueront au développement économique et social. L'objectif de l'ICSRS est de renforcer la capacité des Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique à:

- i. Gérer la recherche;
- ii. Concevoir et faire le suivi des programmes de recherche basés sur l'utilisation des indicateurs solides de la science, de la technologie et de l'innovation (STI)
- iii. Soutenir l'échange de connaissances avec le secteur privé; et
- iv. Établir des partenariats entre les Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique et d'autres acteurs du système scientifique.

Le thème 3 du projet ICSRS, intitulé « renforcer les partenariats entre les conseils subventionnaires de la recherche scientifique et le secteur privé », vise à contribuer au troisième objectif décrit ci-dessus. L'une des activités de ce projet est la réalisation d'études de base dans les 15 pays africains participants de l'ICSRS. Cette étude résume les résultats d'une enquête de base menée en Côte-d'Ivoire, du 6 Novembre, 2017 au 10 Novembre, 2017 pour évaluer l'état de la collaboration entre Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique (CSRS), les chercheurs, le secteur privé et d'autres CSRS (partenariats public-privé - PPP) et la collaboration internationale des CSRS de la Côte-d'Ivoire avec d'autres CSRS.

Les objectifs spécifiques de l'étude étaient les suivants:

- i. Articuler les facteurs limitant ou facilitant les PPP, la collaboration scientifique et le transfert des connaissances.
- ii. Recueillir des informations sur les besoins des CSRS en termes de capacités et lacunes pour la collaboration avec d'autres organisations, en particulier le CSRS, et les secteurs soutenant les liens entre la recherche et les secteurs productifs.
- iii. Revoir les cadres juridiques et politiques et l'environnement dans lequel les CSRS œuvrent (institutionnels et nationaux) dans le cadre du soutien aux PPP.

Dans le cadre de cette étude de base, PPP fait référence à une collaboration de recherche financée par les organisations de recherche et d'enseignement supérieur, comme les universités, les organismes de financement publics tels que les Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique (CSRS) et les acteurs de l'industrie ou du secteur privé dans un contexte national particulier. La collaboration internationale d'un CSRS fait référence à un accord de partenariat de recherche formel qu'un CSRS a mis en place ou qu'il ait entamé des négociations avec d'autres CSRS ou avec des acteurs internationaux au moment de cette étude de référence.

2. Méthodologie

En utilisant l'échantillonnage en boule de neige, cinq institutions des acteurs du système scientifique et d'autres parties prenantes ont été tirés pour faire partie de l'enquête. Ceci était en partie pour des raisons pratiques, telles que la disponibilité, la volonté et la joignabilité des personnes interrogées dans les délais et en partie pour permettre à la discrétion des chercheurs, vu qu'il s'agit de collecter des histoires

intéressantes faisant partie du contexte général du thème trois de l'ICSRS. Le guide d'entrevue semi-structurée conçu par l'ACT Consortium a été utilisé pour obtenir des réponses des personnes interrogées.

Les institutions sélectionnées sont les suivantes (voir également l'Annexe 2 pour plus de détails sur ces institutions):

- i. Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique (PASRES), le CSRS de la Côte-d'Ivoire, a servi de principal répondant
- ii. La Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), l'association professionnelle des industries a servi comme répondant du secteur privé
- iii. Le Centre National de Floristique (CNF), un centre de l'Université Félix Houphouët Boigny pour la recherche, a servi comme répondant pour les chercheurs dans les universités
- iv. L'Institut de recherche pour le développement (IRD), un institut de recherche en Côte-d'Ivoire, a servi comme répondant d'autres organismes de recherche
- v. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique de la Côte-d'Ivoire

3. L'état de la collaboration de recherche facilitée par le Programme d'Appui à la Recherche Stratégique Scientifique (PASRES) à la Côte-d'Ivoire

L'étude a révélé plusieurs collaborations entre les Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique et les acteurs du système scientifique. Ces collaborations sont énumérées ci-dessous.

3.1 Collaboration entre le CSRS, le secteur privé et le milieu universitaire

Le CSRS considère que le niveau de collaboration actuel est faible, mais il existe maintenant de nouvelles structures en cours de mise en œuvre par PASRES qui sont susceptibles d'assurer une future collaboration durable entre les deux parties.

La structure en cours de mise en œuvre par PASRES vise à informer l'industrie des résultats de la recherche à travers des conférences spéciales organisées pour les membres de la CGECI et des efforts de collaboration sont établis pour mettre en œuvre les conclusions. Ceci est un changement de la situation où les conférences étaient organisées dans les universités quand de nouvelles découvertes devaient être présentées au public. Le public cible est généralement les entrepreneurs, les entreprises privées, et tous ceux qui pourraient bénéficier des résultats de la recherche.

Le PASRES, dans le cadre des efforts de collaboration avec les chercheurs et les milieux universitaires, soutient la recherche scientifique pertinente en fournissant un financement à de nombreux projets de recherche en Côte-d'Ivoire (Tableau 1).

Tableau 1: Les statistiques relatives à l'état des projets financés par PASRES (2008-2017)

Avancement	Nombre de projets	POURCENTAGE

Projets réalisés	62	34%
Projets en cours	117	62%
Projets suspendus ou annulés	03	2%
Projets soumis à l'interruption permanente des financements	03	2%
Total	185	100%

À l'heure actuelle, le PASRES fournit des fonds aux chercheurs suivants :

- i. Professeurs de recherche et chercheurs avec un projet de recherche
- ii. Etudiants titulaires d'un mastère, un diplôme d'ingénieur, d'un DEA ou équivalent et souhaitant poursuivre des études de doctorat
- iii. Instituts ou Centres de Recherche
- iv. D'autres personnes physiques ou morales ayant des projets susceptibles d'avoir un impact bénéfique sur la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire et le développement durable.

Le PASRES met à disposition également des ateliers de formation et de renforcement des capacités des étudiants chercheurs, des chercheurs et des enseignants en Côte-d'Ivoire. Le Tableau 2 présente le résumé des formations fournies par le PASRES au cours des deux dernières années.

Tableau 2: Résumé des formation offertes par PASRES 2015-2017

Ordre	Année	Femelle	Mâle	Total
1	2015	34	87	121
2	2016	68	186	254
3	2017	13	68	81
Total		115	341	456
TAUX (%)		25,2	74,8	100

En outre, le secteur privé et d'autres institutions de recherche sont bien représentés dans les organes de PASRES (Comité Directeur et Conseil Scientifique) tel qu'indiqué dans le Tableau 3. Le Comité Directeur

est l'organe de prise de décision de PASRES. Il détermine la politique générale des PASRES et les règles liées à toutes les questions dont il se charge. En particulier, le Comité Directeur valide la nomination du Secrétaire Exécutif (SE) et les membres du Conseil scientifique. Il prend des décisions relatives au financement des projets de recherche et approuve les procédures de gestion. Le Comité Directeur est composé de représentants des chefs de projet, et un représentant du Ministère de l'Economie et des Finances qui est un élément central des corps du «Fonds Ivoir-Suisse de Développement Economique et Social» (FISDES), et un représentant du secteur privé (pour tenir compte de l'importance stratégique du partenariat public-privé dans la recherche scientifique). Le Président du Conseil Scientifique et le Secrétaire Exécutif sont membres observateurs. Ceci constitue un total de 7 membres, dont 5 membres ayant droit de vote, et 2 membres observateurs sans droit de vote. Le Comité Directeur consolide et valide les détails de l'affectation des différents organismes au PASRES.

Tableau 3: Composition du Comité Directeur du PASRES

Institution	Représentant	Fonction au sein du Comité
MESRS Côte d'Ivoire	Représentant désigné par le Ministre	Président
SER Suisse	Directeur de la «Leading House»	Vice-président
CSRS (Côte d'Ivoire et Suisse)	Directeur du CSRS	Vice-Président Délégué
Ministère Economie et Finances Côte d'Ivoire	Représentant désigné par le Ministre	Membre
Secteur privé en Côte d'Ivoire	Représentant du privé (Patronat)	Membre
Secrétariat Exécutif	Secrétaire Exécutif	Membre observateur, assure le secrétariat
Conseil Scientifique	Président du CS	Membre observateur, ressource

Le Conseil scientifique est l'organe consultatif du PASRES. Il définit les thèmes pour chaque appel à candidatures et prend des décisions sur les propositions de recherche soumises, en fonction de leur qualité scientifique, leur faisabilité et leur pertinence pour la lutte contre la pauvreté. Il transmet ses recommandations au Comité Directeur.

Il y a aussi un représentant du secteur privé dans ce comité qui reflète encore une fois l'importance stratégique du partenariat public-privé dans la recherche scientifique (Annexe 4).

3.2 Collaboration entre les chercheurs et le secteur privé

L'enquête a révélé une collaboration relativement convenable entre le secteur privé et les chercheurs en Côte-d'Ivoire. Le problème que connaît actuellement le monde universitaire et de l'industrie est l'inadéquation des compétences des diplômés. Cela a nécessité un partenariat entre le secteur privé et le monde universitaire. Les universités produisent des diplômés qualifiés, mais ils manquent généralement des compétences qui correspondent à la demande de main-d'œuvre sur le marché. Une partie de la recherche menée par le milieu universitaire ne correspond pas aux besoins directs du secteur privé. La

CGECI a donc mis en place une collaboration avec le milieu universitaire par le Ministère de l'Enseignement Supérieur en ayant une représentation à tous les conseils universitaires en Côte-d'Ivoire pour aider à combler l'écart de compétences.

La CGECI a mis en place le Prix de l'Employeur qui est un prix pour encourager la recherche, l'invention et l'innovation au niveau universitaire qui est décerné aux chercheurs qui ont fait des recherches sur la création de nouvelles technologies et produits disponibles pour l'industrie pour évaluation et adoption. Le meilleur travail de recherche est parrainé par la CGECI et mis en œuvre avec les fonds du Prix.

Le Prix des Employeurs concerne la section recherche et innovation, qui est encouragée par la CGECI, qui depuis 2013 a décidé d'encourager les étudiants et d'ajouter de la valeur aux fruits de la recherche.

Il existe également beaucoup d'efforts de collaboration pour assurer le développement de cursus scolaires qui répondent à la fois aux besoins du milieu universitaire et de l'industrie.

Au niveau des fonds pour l'éducation, la CGECI est sur un projet avec l'UFHB pour la mise en place d'un Master en Création de Projets et Développement de Sociétés. Ceci vise à enrichir les connaissances et les compétences de la classe ouvrière qui voudrait s'engager dans l'entrepreneuriat. Ce programme a la particularité d'offrir aux étudiants des mentors de l'industrie qui leur fourniront des conseils pour assurer le succès probable des idées d'entrepreneuriat.

3.3 Etat de collaborations avec d'autres CSRS

L'étude n'a trouvé aucune collaboration officielle entre le CSRS et d'autres CSRS. Cependant, il y a une collaboration non officielle. Le CSRS a noté que les CSRS au Ghana, au Burkina et au Sénégal ont commencé un arrangement officieux à collaborer à la recherche conjointe avec un esprit régional.

D'autre part, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique a conclu un accord entre le Ghana et la Côte-d'Ivoire sur la recherche sur le café et le cacao. La Côte-d'Ivoire collabore avec le Ghana pour trouver des solutions pour éradiquer la maladie liée au cacao. Les résultats de ces recherches sont partagés entre les deux pays.

4. Facteurs entravant ou facilitant la collaboration et le transfert de connaissances entre les CSRS et le secteur privé en Côte-d'Ivoire

Les éléments suivants ont été identifiés comme des contraintes au transfert de collaboration et de connaissances entre le CSRS et d'autres CSRS:

- i. Manque de lois régionales pour sauvegarder et encourager les collaborations transnationales
- ii. Rivalité inutile entre les pays
- iii. Manque de confiance par certains pays

Les éléments suivants ont été identifiés comme des contraintes au transfert de collaboration et de connaissances entre le CSRS et le secteur privé:

- i. Le manque de lois nationales pour sauvegarder et encourager les collaborations transnationales
- ii. Faible intérêt pour les résultats de la recherche par le secteur privé
- iii. Source unique de financement pour le CSRS

5. Capacités et moyen du CSRS

Le CSRS a un effectif du personnel composé de neuf (9) personnes. L'équipe est composée de diplômés en droit, économie et gestion.

On note aussi la présence d'un conseil scientifique avec une expertise dans des domaines variés qui gère toutes les questions scientifiques et sert également de comité consultatif auprès du CSRS.

6. Recommandations

L'étude mène aux recommandations suivantes:

- i. Les organismes régionaux doivent adopter des lois pour soutenir et encourager les collaborations de recherche transnationales
- ii. Les pays doivent trouver des motifs d'intérêt commun et encourager les collaborations de transfert des connaissances dans ces domaines
- iii. La Côte-d'Ivoire doit adopter des lois pour soutenir et encourager la collaboration entre les chercheurs et le secteur privé
- iv. Le CSRS doit trouver d'autres sources de financement dans pour augmenter ses fonds afin de permettre au CSRS de fournir davantage de fonds aux chercheurs

ANNEXES

Annexe 1: Composition de l'équipe

<u>Prénom</u>	<u>Institution</u>	<u>Titre</u>
Frank Adjei	Association des Universités Africaines	Comptable
Rose Nintin	Association des Universités Africaines	Assistant de projet HAQAA

Annexe 2: Les institutions et les personnes visitées en Côte-d'Ivoire

<u>Nom de l'institution</u>	<u>Contact</u>	<u>Poste dans l'établissement</u>	<u>Contact</u>
PASRES	Prof-Adohi Krou Viviane	Membre du Conseil scientifique	Vkrou@Yahoo.Fr
CGECI	Mme Eugénie Attia M. Leopold Bodo	CGECI représentant à PASRES Coordinateur du groupe social et formation	Leopold.Bodo@Cgeci.Ci
CNF (UFHB)	Dr Yao Konan	Chercheur	Yao83konan@Gmail.Fr Konan.Yao@Cnf-Ufhb.Ci
MESRS	Dr Francis Gustave Messoum M. Jean Luc Angan	Directeur du programme de recherche adjoint Agent responsable de l'étude	Fmessoum@Yahoo.Fr Jeanlucangan@Yahoo.Fr
IRD	Dr. Jean-Marc Hougard	Représentant de l'IRD en Côte d'Ivoire	Jeanmarc.Hougard@Ird.Fr

Programme d'Appui à la Recherche Stratégique Scientifique (PASRES)

PASRES est le Programme d'Appui à la Recherche Stratégique Scientifique en Côte d'Ivoire. Le CSRS est sous la tutelle conjointe du ministère chargé de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire et le Secrétariat d'Etat à l'Education et la Recherche (SER). Il est géré en Côte d'Ivoire par 3 organes principaux: un (1) organe de prise de décision (comité directeur), un (1) organe consultatif (Conseil scientifique) et un (1) organe exécutif (Secrétariat exécutif).

Les objectifs de PASRES

Le PASRES a des objectifs stratégiques et spécifiques qui entrent dans le cadre général des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Les objectifs stratégiques sont les suivants:

- ✓ La réduction de la pauvreté extrême et la faim
- ✓ L'amélioration de la santé humaine
- ✓ La protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles

Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- ✓ La réalisation de projets de recherche et de développement de haute qualité
- ✓ L'augmentation du nombre d'étudiants chercheurs doctorants
- ✓ L'augmentation du travail postdoctoral des jeunes chercheurs et la promotion des enseignants-chercheurs
- ✓ Le renforcement des capacités des structures de recherche par un soutien multiforme
- ✓ Renforcement de la formation Sud / Sud et Nord / Sud et activités d'échange
- ✓ L'émergence d'un Fonds National pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI).

La Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)

La CGECI est une confédération des employeurs, elle est composée d'au moins 1500 entreprises privées et a commencé avec 19 groupes professionnels des plus grands employeurs de Côte-d'Ivoire, mais le nombre a augmenté à 24. Elle opère également avec les PME et est reconnue comme la voix pour le secteur privé. La CGECI a été créée en 2005 avec 35 employés.

La Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) est une union entre les groupes professionnels, les syndicats et les associations professionnelles de l'industrie, le commerce, les services et l'agriculture, régies par le Code du Travail. Sa mission est, entre autres de:

- ✓ Promouvoir la liberté d'entreprise et l'économie de marché;
- ✓ Assurer la cohésion nécessaire des membres;
- ✓ Exprimer son avis sur toute question de nature économique et sociale;
- ✓ Renforcer le dialogue social avec les partenaires sociaux, les partenaires de l'État et de développement;

- ✓ Représenter et défendre les sociétés membres ainsi que ceux appartenant aux membres des organisations professionnelles de la CGECI, en particulier avec les pouvoirs publics et les organes communs nationaux, régionaux et internationaux;
- ✓ Présenter à ses membres tous les concours et les services afin d'accroître l'efficacité globale;
- ✓ Communiquer toute information pour promouvoir et développer le secteur privé.

Le Centre National de Floristique (CNF)

Le Centre National de Floristique (CNF) est une recherche scientifique sur la diversité florale de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique de l'Ouest. Le CNF a été créé par le décret n ° 73-347 du 11 Juillet, 1973. Situé à l'université Félix Houphouët Boigny pour la recherche, il est rattaché administrativement à l'Université Félix Houphouët de Biosciences (UFHB). Il est également une unité de l'UFHB. Il stocke la base de données de plusieurs pays de la sous-région d'Afrique. Sa mission est la conservation et la protection de la flore à travers la réalisation d'études botaniques:

- ✓ Développement de cartes de végétation
- ✓ L'exécution de toutes les études sur les plantes médicinales
- ✓ Protection de la nature in situ et ex situ
- ✓ La conservation et le renforcement de l'Herbier National et du Jardin Botanique
- ✓ Constitution d'un musée botanique et d'une bibliothèque spécialisée de livres systématiques et taxonomiques

L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Les chercheurs de l'IRD poursuivent une collaboration quasi ininterrompue avec la Côte d'Ivoire depuis 1946. En tant qu'institut pluridisciplinaire, l'IRD affirme la spécificité de son approche en effectuant des recherches en fonction des besoins des populations du Sud. En se concentrant sur la relation entre les humains et leur environnement dans les régions tropicales et méditerranéennes, les thèmes de recherche sont définis en collaboration avec les équipes et les partenaires du Sud. L'IRD encourage également ses partenaires du Nord à s'engager dans le Sud et vise à l'autonomisation des équipes locales. Les résultats sont présentés sous forme de co-publications, dépôts de brevets et conduisent systématiquement au partage des connaissances.

En Côte-d'Ivoire, l'IRD concentre ses recherches sur quatre priorités scientifiques qui correspondent à des enjeux majeurs à la fois au niveau mondial et local:

- ✓ **Climat:** variabilité, risques, modélisation, interactions océan-atmosphère
- ✓ **Populations et sociétés:** La politique et le religieux, l'économie, la résilience des populations, la démographie
- ✓ **Santé:** maladies transmises par vecteur, sciences sociales appliquées à la santé
- ✓ **Environnement et ressources:** ressources en eau, ressources marines, ressources végétales, amélioration végétale

Ses activités de recherche et de formation sont menées en partenariat avec les universités et les instituts de recherche, principalement de la Côte d'Ivoire.

Annexe 3: Liste des Membres du Comité de Pilotage Du PASRES 2017

N °	NOM ET PRENOMS	INSTITUTION	AU COMITE FONCTION
1.	Prof KONARE Abdourahamane	MESRS	Président
2.	Prof Jürg UTZINGER	Swiss TPH	Vice président
3.	Prof BONFOH Bassirou	CSRS	Vice-président délégué
4.	M. TRAORE Seydou	Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)	Membre
5.	Me HOEGAH Théodore	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)	Membre
6.	Prof Biaka Zasséli Ignace	Université FHB	Membre Observateur, Président du Conseil Scientifique
7.	Dr Yaya SANGARE	Secrétaire Exécutif PASRES	Membre observateur, Secrétaire de séance

Annexe 4: Liste des Membres du Conseil Scientifique du PASRES 2017

N °	EMNO ET PRENOMS	DOMAINE SCIENTIFIQUE	INSTITUTION
1	Prof Biaka Zasséli Ignace Professeur titulaire	Sciences humaines	Université FHB
2	Prof ADOHI-Krou Viviane Professeur titulaire	Sciences Exactes	Université FHB
3	Prof SANGARE Séga Ibrahima Professeur titulaire	Santé Publique	Université FHB
4	Prof BONFOH Bassirou Directeur de Recherche	Agriculture et Sécurité alimentaire	CSRS
5	Prof KAMANZI Kagoyire Professeur titulaire	Environnement et biodiversité	Université FHB
6	Prof Mama OUATTARA Professeur titulaire	Economie	CIRES
7	Prof TOURE Siaka Professeur titulaire	Energie	Université FHB
8	Prof KAKOU Alain Claude Maître de Conférences	Sciences Juridiques	Université FHB
9	Mme Kassi Eugénie Généraliste des Etablissements Directrice YESIAMA	Secteur Privé / ONG	CGECI

dix	M. YEO Guéfala Ingénieur Agro-alimentaire	Ingénierie et Technologie	Consultant international, ex-DG de I2T
-----	--	---------------------------	--

Annexe 5: Liste des Membres du Secrétariat du Executif PASRES 2017

	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS
1	Dr Yaya SANGARE	Secrétaire Exécutif
2	Dr Annette OUATTARA	Assistante Du Secrétaire Exécutif
3	Dr Eric Trabi	Chargé d'Etudes
4	Mlle OUATTARA Zeinebou	Chargée de Suivi-évaluation
5	M. DAN Oulaï	Informaticien
6	Mme Evelyne KODJO	Contrôleur de Gestion
7	Mlle COULIBALY Fatou	Stagiaire Du Chargé d'Etudes
8	M. Mamadou DIOMANDE	Chauffeur -Coursier
9	M. KOKOU Nomayo	Chauffeur -Coursier

Annexe 7: Organigramme de PASRES

